



Comité de Pilotage n°8 – Forêts de la Braconne et de Bois-Blanc

Bilan de la période d'animation 2017 - 2018

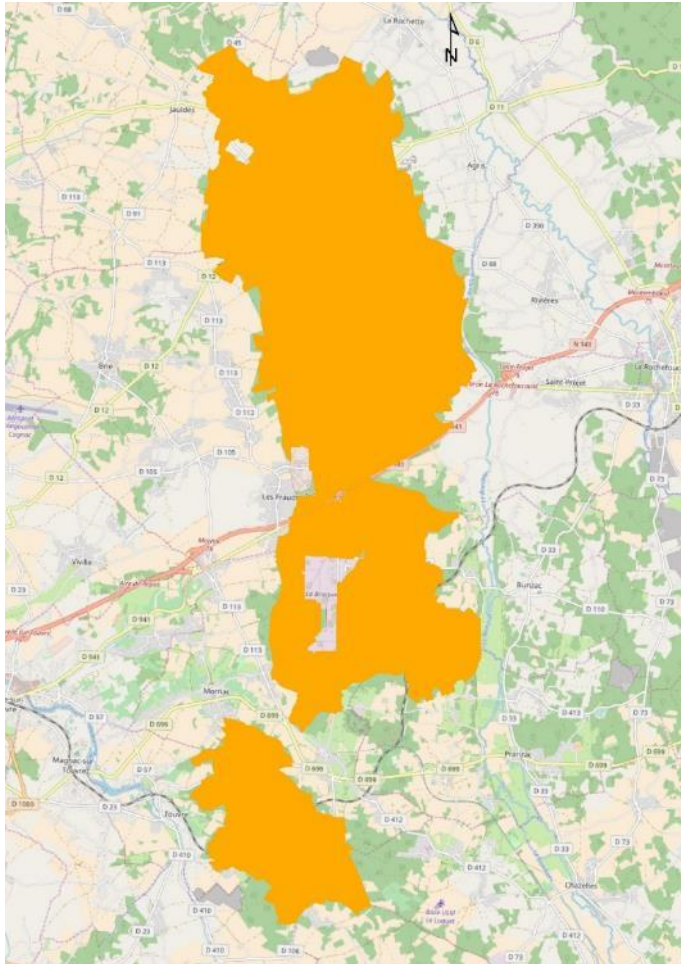
6 juin 2018 – salle des Fêtes de Rivières



Ordre du jour

- Bilan de l'animation 2017 - 2018
- Perspectives 2018
- Questions diverses





- Forêt de la Braconne et de Bois-Blanc
- SIC depuis le 31 juillet 2002
- ZSC depuis le 13 avril 2007

- 4 588 hectares
- 100 % domanial
- 11 communes

- 8 habitats – Annexe 1 Directive Habitats
- 9 espèces – Annexe 2 Directive Habitats

DOCOB

- Phase d'élaboration : 2008 - 2011
- Approbation par arrêté préfectoral : 29 mars 2012

Présidence du COFIL

- L'Etat

Structure porteuse de l'animation

- L'Office National des Forêts

Mission d'animation

- Période 1 : juillet 2012 à avril 2016
- Période 2 : mai 2016 à mai 2019
 - Tranche ferme : 19 mai 2016 au 20 mai 2017
 - **Tranche conditionnelle 1 : mai 2017 à juin 2018**
 - Tranche conditionnelle 2 : juin 2018 à juin 2019



Action 1.1 - Restauration de pelouses calcicoles

- Restauration de 3 pelouses sèches
 - ✓ Travaux réalisés automne 2016
 - ✓ Redémarrage rapide de la végétation
- Suivi floristique des sites restaurés 2 ans après
 - ✓ Charente Nature de mai à l'automne 2018



15/08/2016 → 50 % d'une pelouse incendiés, soient 3 560 m² du chaume n° 5 dans la parcelle n°12

Action 3.1 – Gestion des milieux associés à la forêt

- Restauration de 5 mares forestières (2015)
 - ✓ Curage et reprofilage de berges automne 2016
 - ✓ Abattage et éclaircie sous-étage
- Eclaircie de 5 mares forestières (2016)
 - ✓ Abattage et éclaircie sous-étage



Lac Français - 07/07/2014



Lac Français - 26/04/2016

Sécheresse étés 2016 / 2017 → assèchement de certaines mares

Année 2018 → pluviométrie = développement de la végétation, enfin des résultats ?



Action 3.2 - Modelage de lisières étagées et diversifiées

■ Fauche tardive des ourlets herbacés

✓ Crapaudine de Guillon

✓ Campanule à feuilles de pêcher

→ Stations signalées par Charente Nature

→ Visite des sites en mai-juin pour comptabiliser les effectifs

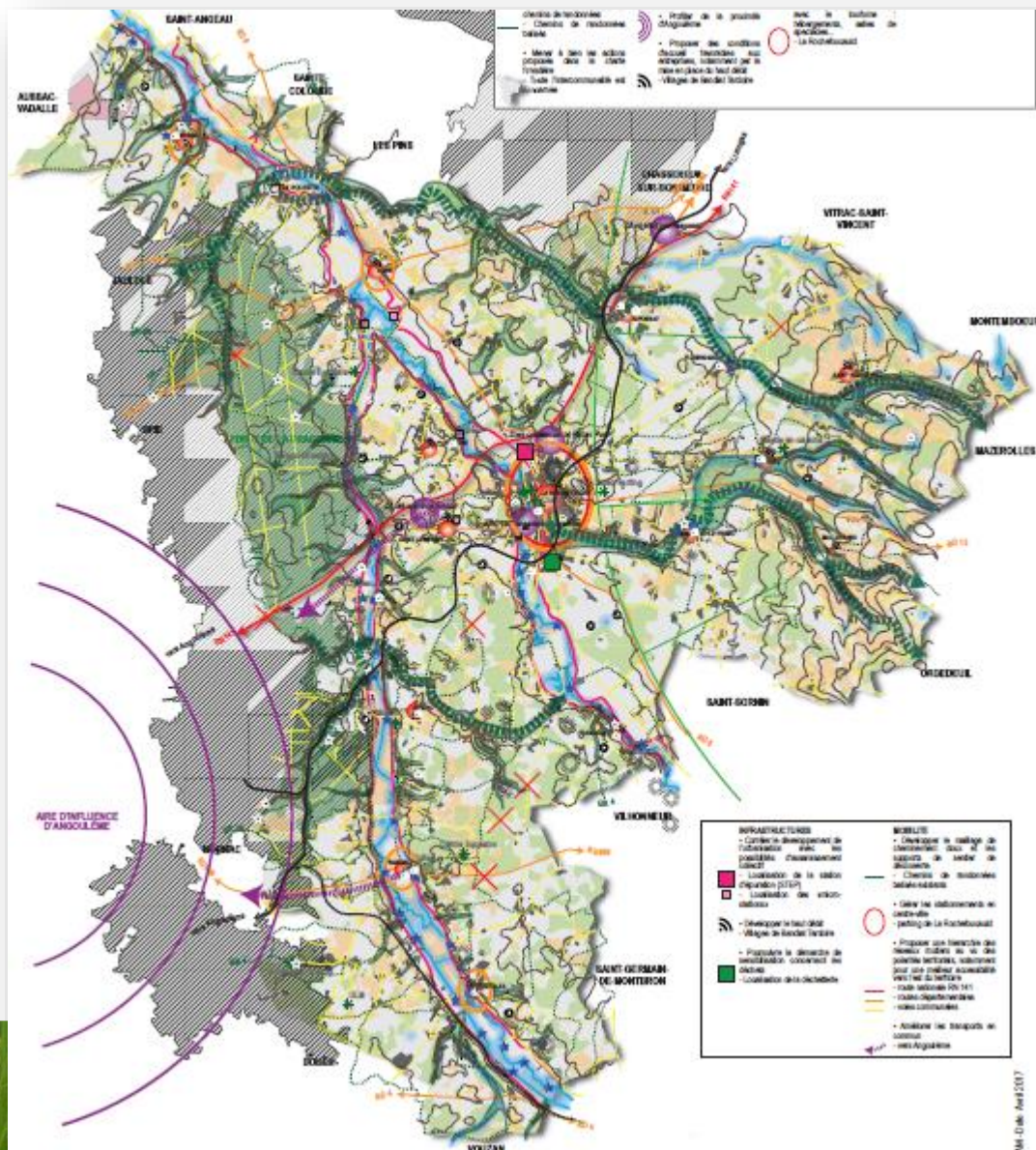


Action 4.1 - Plan de communication

- 2^{de} Lettre d'infos Natura 2000 à paraître



Action 4.3 - Enjeux de gestion et documents d'urbanisme



- PLUI La Rochefoucauld Porte du Périgord (ex Bandiat Tardoire)

FORET

- Encourager la vocation multidimensionnelle de la forêt, notamment pour l'intermédiaire de la maison forestière.



- Forêt de la Braconne
- Maison forestière



- Mettre en valeur les espaces boisés morcelés
- Principaux espaces boisés



- Poursuivre la démarche de chemins de randonnées
- Chemins de randonnées balisés

- Mener à bien les actions proposées dans la charte forestière
- Toute l'intercommunalité est concernée

▪ Favoriser les circulations écologiques de transition est/ouest :



- Par les principales combes du socle karstique et les vallons du massif de l'arbre
- Au niveau des carrefours écologiques

▪ Ménager les motifs paysagés liés au relief :



- Principales combes
- Coteau boisé
- Buttes

PAYSAGE

ENVIRONNEMENT



- Protéger la ressource en eau, les milieux aquatiques et humides d'éventuelles pollutions (infiltration en cas d'accident, ruissellement des eaux pluviales, etc...)



- Protéger les boisements de feuillus et forêts mixtes du risque de feu de forêt



- Conforter leur gestion par des programmes adaptés



- Protéger la diversité des milieux favorables à une riche biodiversité



- Trouver l'équilibre entre la préservation des milieux naturels et les activités économiques et touristiques du territoire



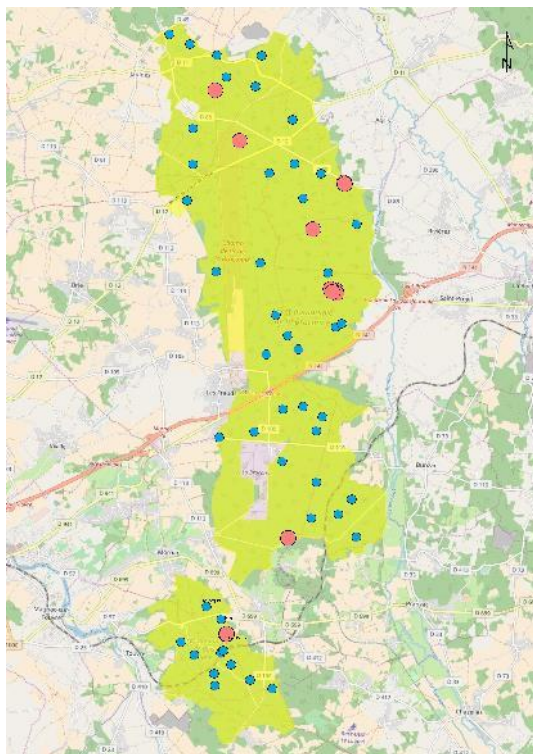
- Résorber les zones de friction (obstacles potentiels à la continuité) au contact des infrastructures



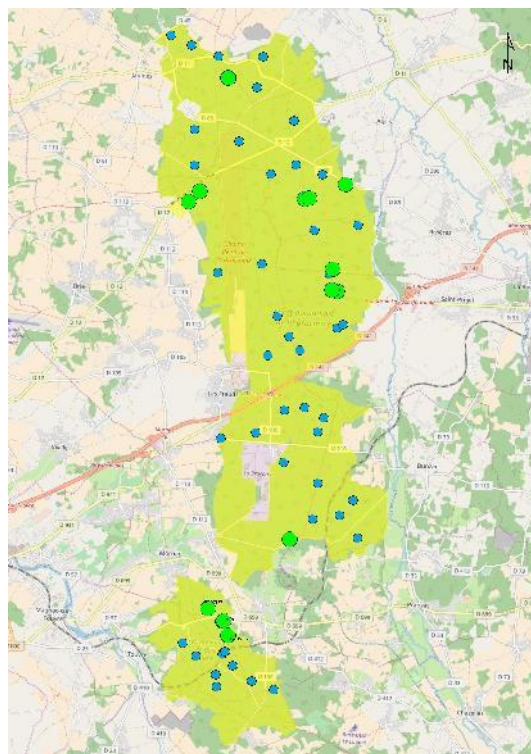
Action 5.3 - Suivi de l'impact de la gestion mise en œuvre

- Protocole national SHF / RNF / CPIE / ONF
 - ✓ 3 passages pour détecter l'ensemble des espèces
 - ✓ Versement des données dans la BDN et l'INPN

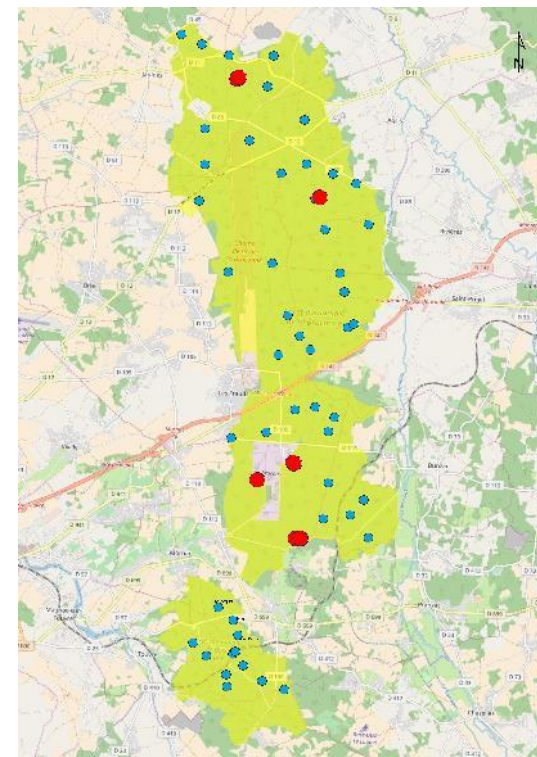
Grenouille agile



Triton marbré



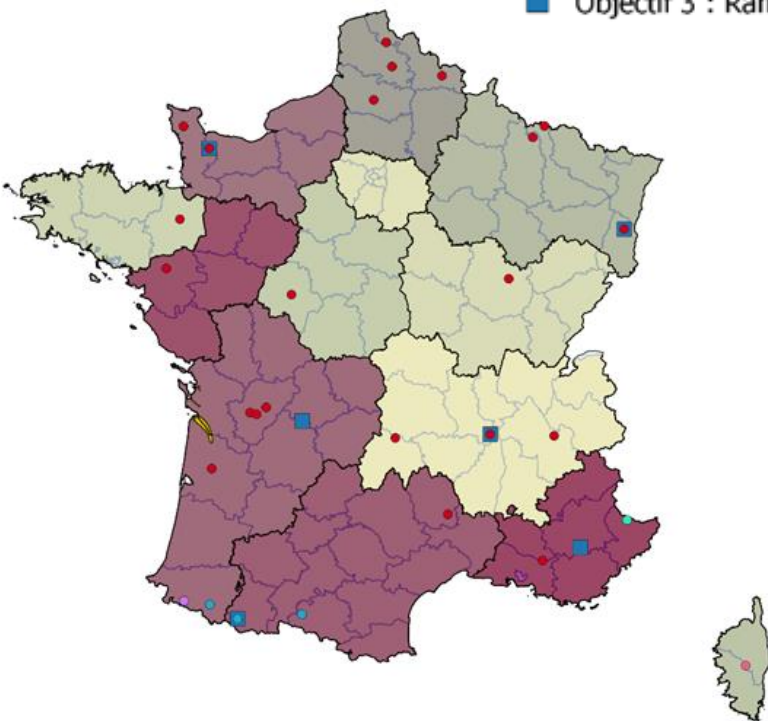
Alyte accoucheur



Hors DOCOB - Surveillance épidémiologique de la Salamandre La Chytridiomycose

Sites d'écouvillonnage par espèces

- Calotriton des Pyrénées
- Salamandra salamandra fastuosa
- Salamandra salamandra terrestris
- Salamandra salamandra terrestris ?
- Spelerpes de Strinati
- Objectif 3 : Ramassage cadavres



■ *Batrachochytrium dendrobatidis*

- ✓ Champignon pathogène décrit en 1999
- ✓ Mortalité massive Alyte et Salamandre dans les lacs isolés des Pyrénées depuis 2006

■ *Batrachochytrium salamandrivorans*

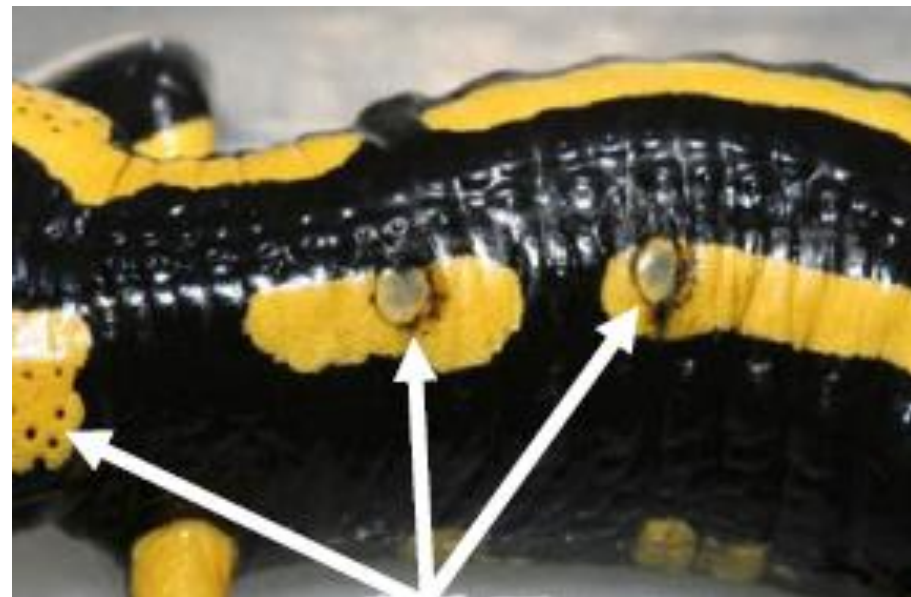
- ✓ Champignon pathogène décrit en 2013 après disparition 90 % pop salamandres hollandaises → seuil extinction
- ✓ Pathogène passé en Belgique et en Allemagne
- ✓ Un programme du CEFÉ sur toute la France

■ Un réseau de surveillance pour les maladies émergentes

→ <http://www.alerte-amphibien.fr/>



Salamandre avec des lésions sur le visage
© Franck Pasmans, Université de Gent (2015)

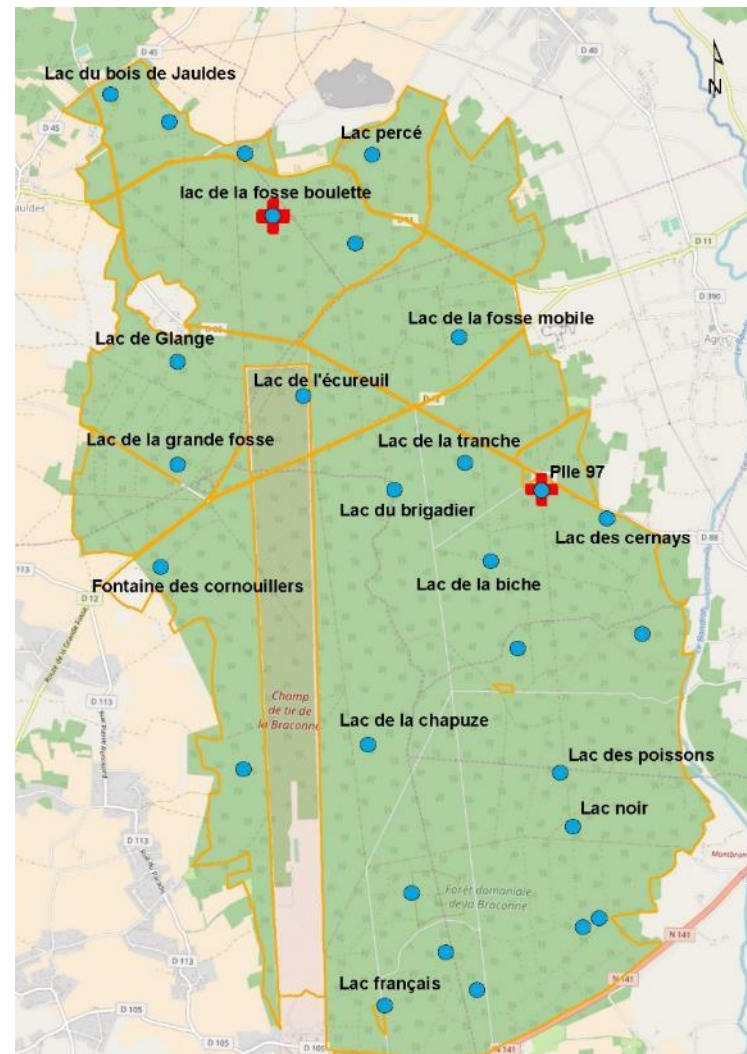
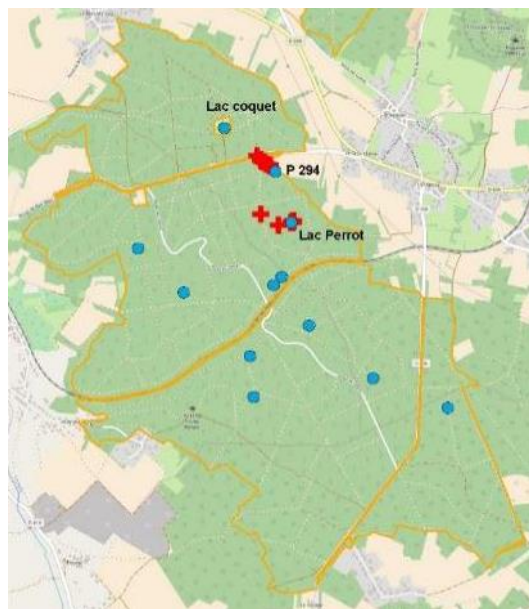


Salamandre avec des ulcères sur le dos
© Mark Blooi (2016)



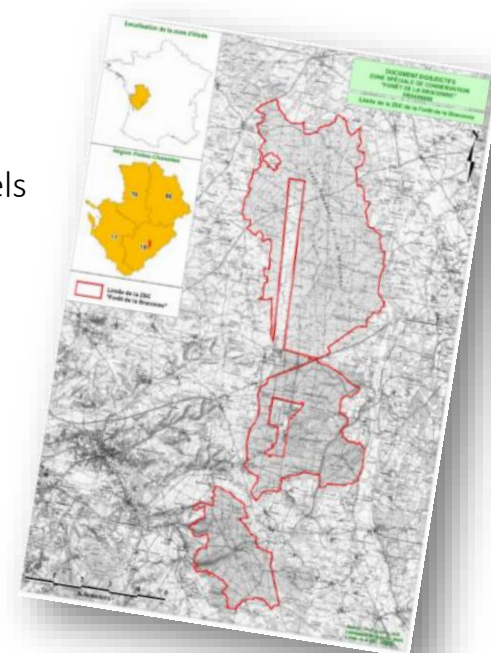
■ En forêt de la Braconne Bois-Blanc

- ✓ 4 sites échantillonnés le 10/11/2017 – ONF / AFB
- ✓ Prélèvements de mucus sur 30 individus
- Absence de symptômes anormaux sur leur peau
- Résultats négatifs communiqués par le CEFE le 06/03/2018



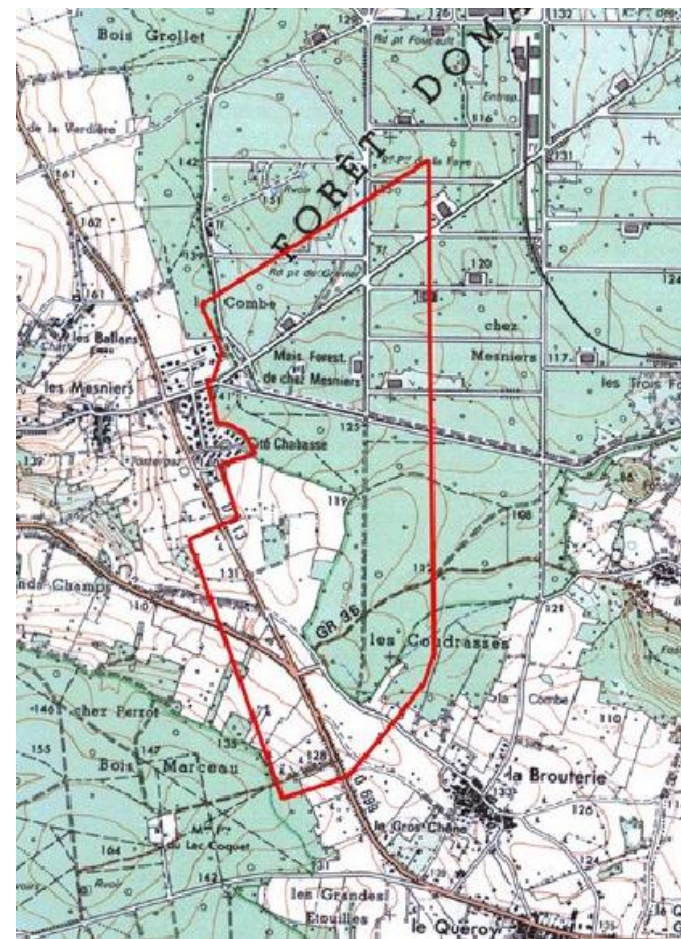
Feuille de route 2018 - 2019

- **Assistance administrative pour le compte du COPIL**
 - ✓ Veille et information sur le site
 - ✓ Assurer la prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans les évaluations environnementales
- **Mesures contractuelles**
 - ✓ Expertise et diagnostic avant contrat
 - ✓ Montage de contrats Natura 2000
 - ✓ Poursuivre la signature de Chartes Natura 2000 (collectivités, associations)
- **Mise en œuvre d'actions du Docob**
 - ✓ Poursuivre la communication, sensibilisation, information
 - ✓ Valoriser les opérations de restauration / entretien réalisées sur les habitats naturels
 - ✓ Réaliser ou faire réaliser les suivis sur les parcelles ayant bénéficié de travaux
- **Suivi de la mise en œuvre du Docob**
 - ✓ Tableaux de bord de suivi du programme d'action
 - ✓ Bilan annuel de l'animation du site
- **Participation au réseau des opérateurs / animateurs**
 - ✓ Échanges d'informations
 - ✓ Participations aux réunions régionales



Action 4.3 - Enjeux de gestion et documents d'urbanisme

- Mesures compensatoires déviation RD699 - Mornac
 - ✓ Tracé définitif de la voie validé
 - ✓ Zones de compensation à trouver
 - ilot de sénescence
 - réhabilitation de milieux ouverts et semi-ouverts
 - ✓ Prestataire pour réaliser mesures compensatoire à trouver



Action 5.3 - Suivi de l'impact de la gestion mise en œuvre



- 12 placettes fixes géoréférencées
- Matérialisation par des bornes de géomètre
- Relevés phytosociologiques le 31 mai 2018
- Recherche espèces patrimoniales en 3 passages



Action 4.1 - Plan de communication

FOCUS SUR LA RESTAURATION DE PELOUSES CALCAIRES

SUIVI SCIENTIFIQUE
LA FLORE DES PELOUSES APRES RESTAURATION

L'Office National des Forêts a contacté les botanistes de l'association Charente Nature pour qu'ils réalisent un suivi de la flore des trois sites restaurés en 2016. L'association qui recense et protège les pelouses calcaires de la région, a été ravie de cette intervention, qu'elle avait suggérée au moment de la restauration des sites.

Grâce à une subvention de la DREAL, une équipe composée d'un salarié et de deux bénévoles aura la tâche de mai à l'automne 2018 de :

- vérifier la présence des espèces caractéristiques de ce milieu sur 12 placettes fixes et géoréférencées,
- rechercher la présence d'espèces patrimoniales déjà connues avant restauration sur la surface totale des sites restaurés.



Les résultats seront connus d'ici la fin de l'année et permettront de vérifier l'efficacité des travaux. En fonction des résultats et des financements potentiels disponibles, des opérations de ce type pourront être programmées sur d'autres pelouses calcaires dégradées du site Natura 2000.

QU'EST-CE QU'UNE PELOUSE SECHE CALCAIRE ?


- UN MILIEU APPAREMMENT PEU ACCUEILLANT
- UN SOL PAVLAIRE ET SUPERFICIEL QUI NE RETIEN PAS D'EAU
- UNE TERRE CALCAIRE ARIE
- GENERALEMENT BEAUCOUP DE PIERRES
- UN SITE TRES TRES ENSOLEILLE ET SOUMIS A UNE SECHERESSE ABOLUE
- UNE VEGETATION SPECIALISEE
- UN TAPIS VEGETAL BAS-COUR LAISSE VORR PAR ENORDITS LA TERRE ET LES PIERRES
- DES ESPECES VEGETALES RARES EDOU MENACES EN CHANTANT DE PROTECTIONS REGLEMENTAIRES

Des bornes bleues permettant de repère le suivi scientifique aux mêmes endroits dans quelques années

NATURA 2000

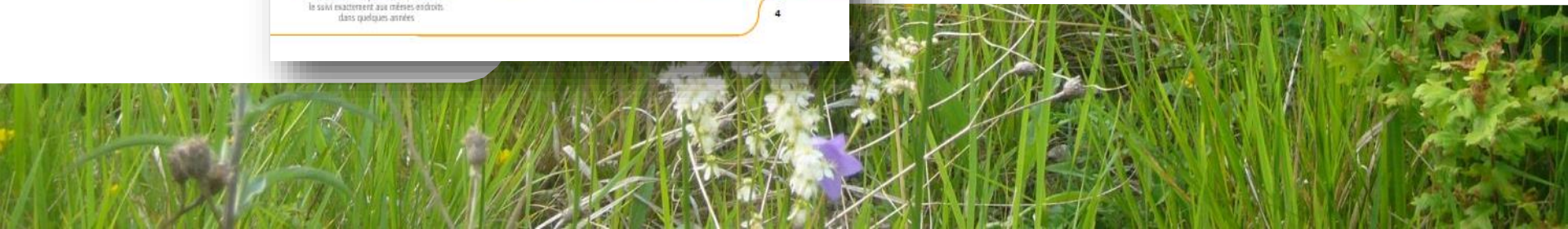


Galiet glauque (en haut) et Spire à feuilles de noyer (en bas), deux espèces protégées au niveau régional



4

- Sortie nature à programmer en 2019



Hors DOCOB – Surveillance et lutte contre l'Ambroisie



PRÉFET DE LA CHARENTE

Direction Départementale des Territoires
de la Charente
Service eau environnement risques
Unité eau et agriculture

Agence Régionale de Santé Aquitaine Limousin
Poitou-Charentes
Délégation départementale de la Charente
Pôle santé publique et santé environnementale
Service santé environnement

Plan de lutte contre l'ambroisie dans le département de la Charente



1

Arrêté du 30/05/2016 relatif à la lutte contre l'Ambroisie et prescrivant sa destruction obligatoire dans le département 16

Nombre d'observations départementales,
toutes dates confondues (données remontées en 2016),
pour l'espèce *Ambrosia artemisiifolia* L., 1753



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Observatoire
des Ambrosioides



Nombre d'observations
par département

Absence de données

1 - 5

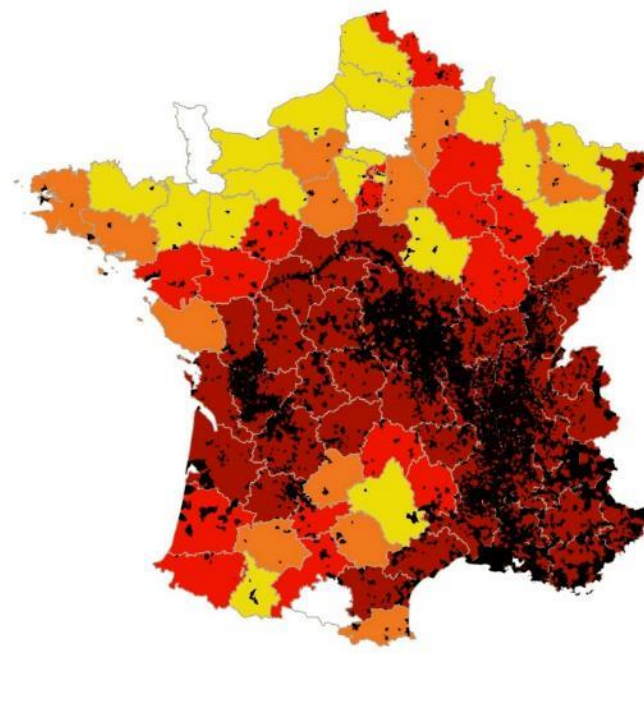
6 - 10

11 - 50

>50 (max 4030)

Limites départementales

Présence communale



■ Ambroisie à feuilles d'armoise détectée en 2015 près de la mare P254

- ✓ arrachage ponctuel des pieds
- ✓ Observée à d'autres endroits par les agents / les OF / conducteur de travaux

■ Recensement des ml / surfaces contaminées

■ Travaux à mener pour éradication / contrôle

- ✓ Arrachage manuel avant floraison
- ✓ Fauchage avant floraison et montée en graines

→ Estimation du montant total des travaux

→ Financements : fonds ONF + subvention ?

<http://www.signalement-ambroisie.fr/>

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale** la zone infestée par un des moyens suivants :

- Onglet signalement de ce site
- Application mobile Signalement Ambroisie
- Mél : contact@signalement-ambroisie.fr

• Téléphone : **0 972 376 888**

Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.



Merci de votre attention !